

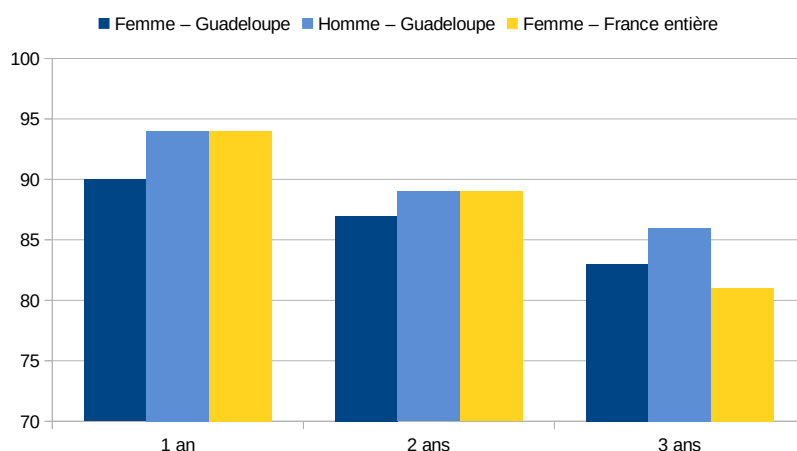
## En Guadeloupe, huit entreprises sur dix créées par des femmes en 2018 sont encore actives trois ans après leur création

Communiqué de Presse • 08 mars 2024

En Guadeloupe, trois ans après leur création, 83 % des entreprises créées par des femmes au premier semestre 2018, hors régimes du micro-entrepreneur, sont encore actives. À la création, le règlement des formalités administratives est la principale difficulté rencontrée par les femmes. Le statut de l'entreprise et l'expérience de la créatrice sont des facteurs favorables à la pérennité de l'entreprise. À l'inverse, bénéficier d'un appui ou d'un entourage entrepreneurial influence peu la pérennité.

Le développement de ces jeunes entreprises dépend du niveau des investissements et des actions commerciales menées. En 2021, trois ans après la création de leur entreprise, plus de 220 emplois salariés ont été générées par les entrepreneures et 47 % d'entre elles ont pour objectif d'accroître leur niveau d'activité. Toutefois, face à la crise du Covid-19, 75 % des entreprises créées par des femmes ont connu des difficultés financières et 64 % ont eu recours à l'un des dispositifs d'aide mis en place.

### Taux de pérennité à 1, 2 et 3 ans des entreprises créées au premier semestre 2018



Source: Insee, Enquête Sine 2018 (interrogation 2018 et 2021)

Pour en savoir plus  
Insee Analyses N° 79 du  
08 mars 2024

Insee – Division action régionale de Guadeloupe  
06 90 50 89 84  
sr971-action-regionale@insee.fr  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)